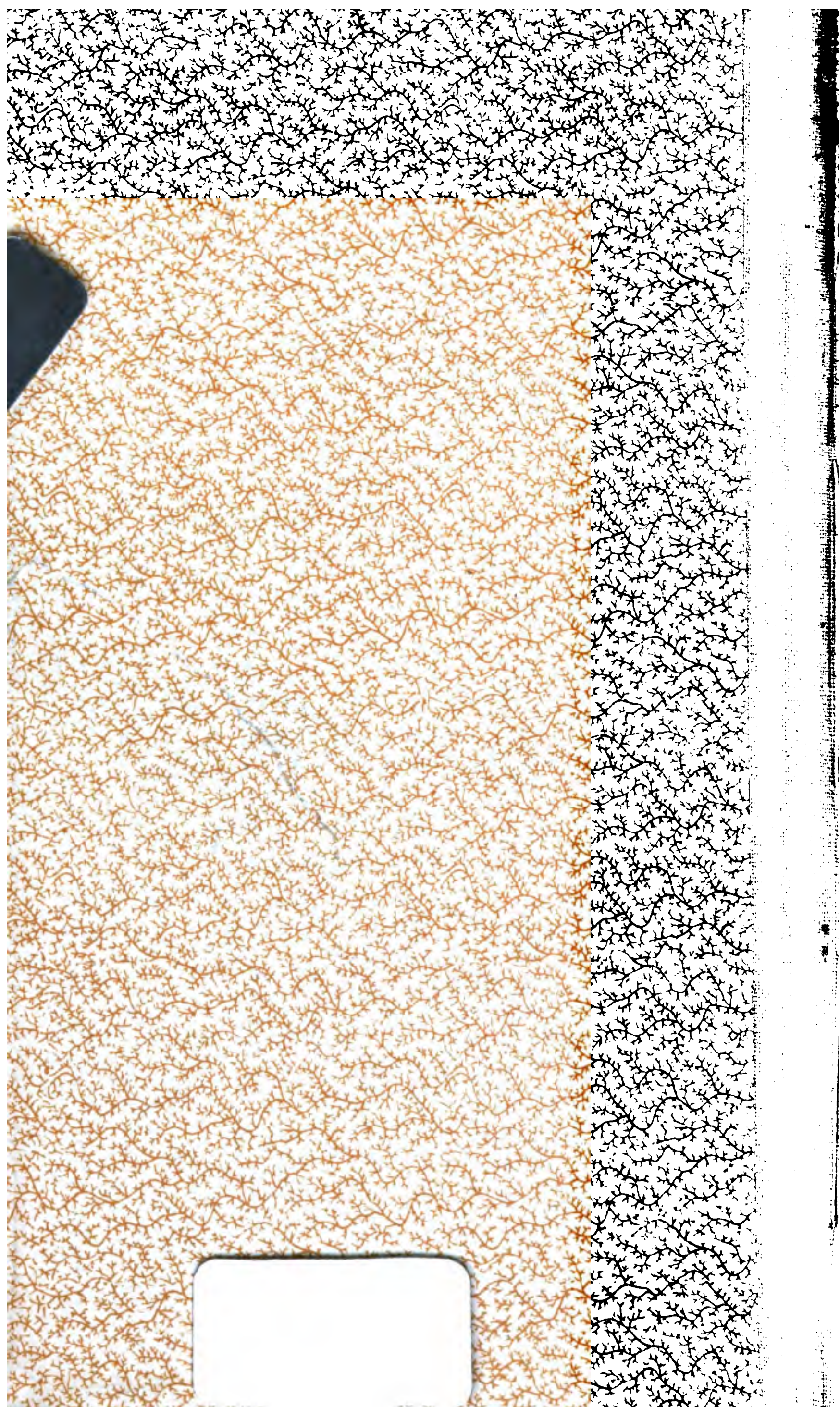
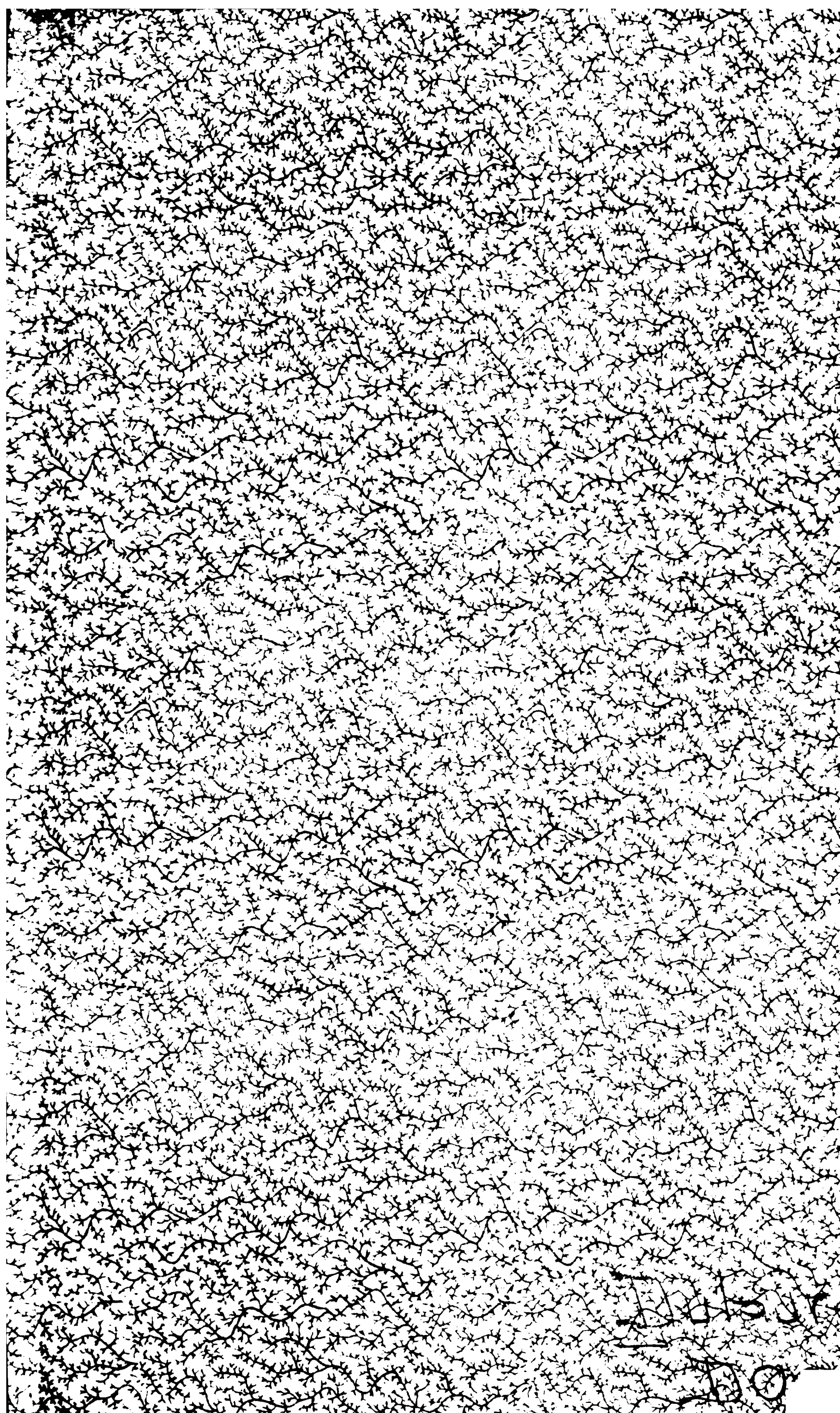




HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DE PARIS.

TOME X.

HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DE PARIS.

TOME X.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
rue des Mathurins-S.-J., n. 14.

HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DE PARIS,

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES
JUSQU'A NOS JOURS ;

CONTENANT, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, LA DESCRIPTION DES ACCROISSEMENS SUCCESSIFS DE CETTE VILLE ET DE SES MONUMENS ANCIENS ET MODERNES ; LA NOTICE DE TOUTES SES INSTITUTIONS, TANT CIVILES QUE RELIGIEUSES ; ET, A CHAQUE PÉRIODE, LE TABLEAU DES MOEURS, DES USAGES ET DES PROGRÈS DE LA CIVILISATION ;

ORNÉE DE GRAVURES,

Représentant divers plans de Paris, ses monumens et ses édifices principaux ;

PAR J. A. DULAURE,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE ;

SECONDE ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE EN TEXTE ET EN PLANCHES.

TOME X.

TABLE DES MATIÈRES.



PARIS,

GUILLAUME, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N°. 14.

1824.

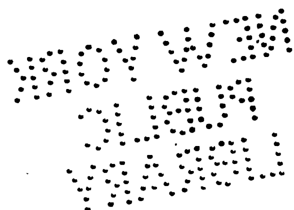


TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe la page.

A

B.

C.

son origine ; ses réglemens obligent plusieurs chirurgiens à déserter Paris ; est agrégée à l'université, III, 4 et 5.

Chirurgiens de longue robe et *chirurgiens de robe courte* : leurs longs procès, 5 ; leur ignorance et leur conduite intéressée sous le règne de Louis XIII, VI, 185.

Chlamyde dorée des Francs de la seconde race : sur cette chlamyde on vêtait un manteau, I, 485 et 486.

Chloderic, fils de Sigebert, roi de Cologne : fait égorger son père pendant son sommeil, à l'instigation de Chlodovech ; offre une partie des trésors de son père à Chlodovech, qui le fait tuer d'un coup de hache, pendant qu'il faisait l'étalage de ces trésors, I, 314 et 315.

Chlodomire, fils de *Clodovech* : hérite d'une partie de ses Etats ; il périt à la guerre, et laisse trois fils, dont deux sont égorgés par leur oncle, I, 182.

Chlodovalde, fils du roi Chlodomer : sauvé du poignard de son oncle Chlothacaire, coupe sa chevelure et se fait prêtre. On en a fait un saint sous le nom de *saint Cloud*, I, 322 et 327.

Chlodovech ou *Clovis*, fils de Childéric, roi de Tournai : attaque *Siagrius*, général romain, le bat dans les plaines de Soissons, pille cette ville et celle de Reims, enlève le vase appelé *urcée*, I, 179 ; il ne combat que pour piller ; s'empare par le conseil et les intrigues des évêques des royaumes des Visigoths et des Bourguignons, 181 ; fixe sa résidence à Paris, *ibid.* ; quoique baptisé, demande à prendre les *auspices*, pratique barbare, 229 ; pratique des cérémonies païennes dans les temples chrétiens ; fonde l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 229, 230 et 231 ; son tombeau renouvelé, 231 ; engage Chlodéric à tuer son père Sigebert, roi de Cologne ; ce fils ayant tué son père, Chlodovech le fait tuer et se fait proclamer roi de Cologne, 314, 315 et 316 ; il tue d'un coup de hache *Ragnachaire*, roi de Cambrai, et son frère *Richaire*, après avoir corrompu leurs fidèles ou leudes ; il trompe ces fidèles en les corrompant avec de l'or faux, 316 et 317 ; sa mauvaise foi reprochée par l'empereur Justinien, 312 ; coupable de crimes atroces ; commet après son baptême un crime énorme ; tue plusieurs personnes de sa main ; complice de la perfidie de *Godegesile* ; il coupe la chevelure du roi Chararic et de son fils ; il leur fait ensuite couper la tête, et s'empare de leurs Etats, 312 et 313 ; ses tromperies, son ingratitude, ses perfidies ; trompe les leudes du roi Ragnachaire, en payant leur trahison avec de l'or faux ; ce qu'il répond à leurs plaintes, 316 et 317 ; il fait assassiner Rigomère, roi du Mans, 317 et 318 ; tue ou fait tuer tous les princes de sa famille ; ruse qu'il emploie pour savoir s'il lui restait encore quelques parens, afin de les faire périr ; il est aussi cruel que dissimulé ; les évêques le qualifient de grand homme, et le mettent au rang des saints, 318 et 319 ; ses fils sont aussi perfides, aus-

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

ordonner des fortifications à Paris ; il est sans cesse attaqué par les ducs et les comtes, 47 et 48 ; n'est pas en sûreté dans Paris ; ne peut sortir de cette ville sans danger ; fait bâtir le château de *Karoli vana ;* il est présumable qu'il fit fortifier Paris, 48 et 49 ; toujours en guerre contre les nobles de son temps, 47 et 48 ; paraît avoir fait construire la seconde enceinte de Paris, 53 ; accorde non une charte de commune aux Parisiens, mais des privilèges ; il en vend à d'autres villes ; reçoit de l'argent pour les vendre, et de l'argent pour les retirer ; il croyait que les villes auxquelles il vendait des chartes lui appartenaient, 109 et 110 ; parmi les seigneurs qui dévastaient les campagnes, et qu'il combattit, sont *Eblès*, comte de Rouci, *Burchard IV*, seigneur de Montmorenci, 133 ; ce roi dévastait et pillait lui-même en arrêtant les voleurs, 133 ; assiège *Montmorenci* et dévaste cette terre par le fer et le feu, 134 ; accorde aux chanoines de Notre-Dame la faculté de faire plaider leurs serfs à coups de bâton, 179 ; confirme aux abbayes de Saint-Maure-des-Fossés et de Saint-Germain-des-Prés l'usage des combats judiciaires, 180 ; accorde le droit de foire à la léproserie de Saint-Lazare, VIII, 166.

Louis VII, dit *le Jeune :* succède à son père Louis VI ; les seigneurs excitent à Orléans une sédition contre lui ; son juron ; son grand respect pour les ecclésiastiques ; son caractère faible ; se brouille avec le pape ; pille les maisons de l'évêque de Paris ; fait périr treize cents personnes dans les flammes, II, 61 et 62 ; part pour la croisade ; déplorable succès de cette expédition ; abandonné par son épouse *Aliénore ;* il perd l'Aquitaine ; songe remarquable de ce roi, 63 ; assiste à la messe que le pape Eugène III célébra dans l'église de Sainte-Geneviève, et au combat que se donnèrent dans cette église les serviteurs de ce pape et ceux de l'abbaye ; il y reçoit quelques coups, 75 et 76 ; soupe au village de Creteil ; grande colère du chapitre de Notre-Dame à ce sujet ; l'entrée de cette église lui est refusée ; il demande grâce ; s'humilie ; menaces que lui font les chanoines qui ne se fient point à ses paroles, 171, 172 et 173 ; restitue les frais de son souper à Creteil ; les chanoines de Notre-Dame lui ouvrent les portes de leur église ; il dépose sur l'autel une baguette mémorative de la réparation, 173 et 225 ; se rend au monastère de Cîteaux, où, en présence du chapitre réuni, il s'étend à terre ; invité de se relever, sa réponse, 202 et 203.

Louis VIII : son courage ; sa faible santé ; les prêtres l'entraînent dans la guerre contre les Albigeois ; meurt au retour de cette guerre, dans le château de Montpensier ; ses médecins placent une jeune fille dans son lit pour le guérir ; il refuse le remède et meurt, II, 298 et 299 ; on ne connaît des mœurs de ce roi, que son dévouement aux volontés du clergé dont il fut la victime, 336.

Louis IX, dit *saint Louis :* fut d'abord sous la régence de

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

7

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME I.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
250	16	baselicæ domui,	baselicæ domni.

TOME II.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
88	18	latomiarum,	latomorum.
90	14	*après le mot réfectoire*, *ajoutez* : explosion qui se manifesta le 2 fructidor an II (19 août 1794), à neuf heures du soir.	

TOME III.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
335	27	page 70,	page 71.
273	2	de la note, *insultare*,	*invultare*.

TOME IV.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
36	20	qu'il en existait,	qu'elles abondaient.
85	24	avec sa mère,	en présence de sa mère.
99	2	ses volontés,	sa conduite.

TOME V.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
368	17	payan,	paysan.
469	21	mulet,	mule.

TOME VI.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
145	18	de Guises,	des Guises.

TOME IX.

Pag.	*lig.*	*au lieu de*	*lisez*
7	26	*ajoutez* : le 21 frimaire an III (11 décembre 1794), elle décréta l'acquisition de plusieurs maisons et terrains, pour accroître l'étendue du jardin du Muséum d'histoire naturelle. Dans les derniers temps de son existence, elle termina l'acquisition de plusieurs propriétés, pour opérer l'ouverture de la magnifique avenue qui met en communication l'édifice de l'Observatoire avec celui de la Chambre des Pairs ou du Luxembourg.	

7



